



FNEC FP-FO 63

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

38, Rue Raynaud – 63000 CLERMONT-FERRAND – fnecfpfo63@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP-FO au CTA du 30 juin 2020

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement éprouvante pour les personnels de l'Education nationale comme pour tous les salariés de ce pays. Elle a débuté avec l'annonce par le gouvernement Macron Philippe de sa contre-réforme des retraites mettant en place le système par points dit universel et qui organise une baisse drastique des retraites et pensions de tous les salariés.

Contrairement à ce qu'ose affirmer Monsieur Macron, son gouvernement non seulement ne change pas de cap mais s'est servi en permanence de la crise sanitaire pour approfondir toutes les contre-réformes qu'il entendait mener.

Les personnels de l'Education nationale, dont les personnels de direction, ont dû organiser pas moins de trois rentrées en l'espace de quelques semaines sous le joug de protocoles sanitaires inapplicables et sans réelle justification sanitaire. Ils ont dû bricoler en toute hâte des solutions. C'est ce que dénonce le syndicat ID FO dans son dernier communiqué.

Depuis des mois, ils sont les victimes d'ordres et de contre-ordres tous aussi incompréhensibles les uns que les autres. Les salariés devraient se soumettre à l'état d'urgence sanitaire et des protocoles sanitaires qui ne sont que des prétextes à remettre en cause la démocratie et les droits. Le ministre de l'Education Nationale, durant cette courte période, n'a pas cessé de remettre profondément en cause le statut et les droits de l'ensemble des personnels. Ainsi, les personnels administratifs ont été placés autoritairement en congés, comme s'ils étaient en vacances, alors qu'ils étaient confinés et pour certains en télétravail. Le gouvernement présente un projet de loi qui se discute à l'assemblée nationale dès à présent. Ce projet de loi institue un emploi fonctionnel de directeur d'école. La crise sanitaire aurait rendu inévitable le changement de statut. Il ne s'agit ni plus ni moins que de placer les directeurs sous la coupe des collectivités et d'instituer le conseil d'école comme véritable conseil d'administration donneur d'ordres.

Monsieur Blanquer met en place les 2S2C, toujours au nom de la crise sanitaire. L'objectif est de permettre la prise en charge des élèves sur le temps scolaire par des intervenants extérieurs non d'enseignants, comme des retraités, des bénévoles, des parents d'élèves. Cela concerne les enseignements d'Arts plastiques, l'EPS, l'Education musicale ou du pôle scientifique. M. Blanquer prévoit d'institutionnaliser le dispositif 2S2C qui « devrait devenir structurel » (Blanquer le 4 juin). Mis en place sous couvert de l'état d'urgence, dans le cadre du protocole sanitaire, le dispositif 2S2C aurait donc vocation à perdurer à la rentrée 2020. En réalité, il s'agit d'un nouvel outil pour permettre de nouvelles suppressions de postes.

Et puis, il y a le projet de loi instituant l'obligation de travail à distance. Alors que les enseignants ont supporté seuls et sans aucune aide de leur institution la continuité pédagogique avec leurs matériels, leurs ordinateurs, leurs téléphones, en dehors de tout cadre réglementaire, il n'y a que le Ministre pour trouver que c'est merveilleux et à vouloir le pérenniser.

Il faut rajouter que Madame VIDAL a déjà généralisé le téléenseignement pour les étudiants dans les universités au nom de la crise sanitaire pour la rentrée prochaine.

Et s'ajoutent à toutes ces annonces, projets, dispositifs, les contre-réformes initiées avant la crise sanitaire comme par exemple la réforme dite de modernisation de la Fonction publique, la réforme du lycée, parcours Sup.

La FNEC-FP FO, comme tous les personnels de l'éducation nationale, ont été particulièrement choqués par la campagne de dénigrement des enseignants à laquelle nous avons assisté et à laquelle le ministre a contribué. Oui, M. Blanquer et ce gouvernement ont contribué à cette campagne en publiant des taux de présence totalement sortis de leur contexte (publication par le ministère de l'EN d'un taux de présence des enseignants dans les établissements scolaires de 60 % alors qu'il est le produit direct des protocoles imposés par le ministre).

Et que dire de la porte parole du gouvernement, Madame Sibeth N'Diaye, qui après «*Enseignants, allez cueillir les fraises*» déclare «*Je suis de plus en plus favorable à une vision ou l'emploi du temps de l'enfant serait vu, pas seulement sur les heures de cours mais un petit peu sur ce qui se passe dans sa vie, le mercredi et le week-end sans arriver à un big brother éducatif*». Nous le savons cette campagne odieuse n'a qu'un objectif, c'est d'imposer toute les contre réformes en cours et un travail sans fin pendant toute la semaine et toute l'année.

Alors, cela suffit !

Les personnels de l'Education Nationale ont fait du mieux qu'ils pouvaient, et sans compter, pendant le confinement, puis pendant le déconfinement. Ils sont éprouvés, épuisés tout, comme les personnels de direction.

Plutôt que de mettre en place le dispositif vacances apprenantes, le ministre de l'EN serait mieux inspiré de permettre de réduire le nombre d'élèves par classe en collège et en lycée.

Mais c'est très exactement l'inverse qu'il organise pour la rentrée 2020. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, alors que les seuils d'ouverture étaient de 30 élèves par classe dans les collèges, le rectorat planifie désormais des classes à 31 ou 32 élèves. Ce n'est donc pas pour rien que la circulaire rectorale qui fixe les seuils d'ouverture dans les collèges a disparu. Dans le même temps, l'inspection académique de Haute Loire décide de ne pas convoquer un CTSD en fin d'année pour étudier les nécessaires mesures d'ajustement.

Les délégations FO et FSU du CTA de Clermont vous ont sollicité, Monsieur le Recteur, depuis début juin, afin que puisse se tenir un CTA avec, à son ordre du jour :

- Les ajustements de structures dans les lycées généraux, technologiques et professionnels.
- La mise en place des 2S2C
- Un bilan des spécialités abandonnées en fin de 1ère et doublettes conservées en terminale.

Pour acter sa tenue, il a fallu renouveler notre demande. Finalement, comme pour les CAP les CTA sont totalement vidés de leur contenu et ne disposent d'aucune information permettant de défendre les revendications des personnels en matière d'ouvertures et de fermetures de classes. Le rectorat, obstinément, refuse de donner les prévisions d'effectifs dans les lycées, les lycées professionnels. Désormais, vous refusez, M. Le Recteur, de mettre à l'ordre du jour les ajustements de structures des lycées généraux, technologiques et professionnels. Connaître les prévisions d'effectifs par niveau devient aussi difficile que de connaître le code d'accès à la bombe atomique. Pouvoir discuter des ouvertures de classe en collège, en lycée et lycées professionnel devient impossible. Tout cela relève de l'entrave au droit syndical et nous ne pouvons pas accepter une telle situation. La ligne de conduite du rectorat et du ministre, c'est d'enfermer les personnels dans le cadre de l'autonomie des établissements sur la base de DHG toujours en baisse afin qu'ils se divisent.

Nous renouvelons notre demande. Ce CTA du 30 juin doit permettre cette discussion.

Ce jour, les enseignants du second degré sont destinataires de leurs résultats pour les mutations. Pour la première fois depuis 1945, ces opérations de mutation se font en l'absence des organisations syndicales. Ce n'est que faribole d'invoquer le maintien d'un barème alors qu'il n'existe aucun moyen de vérifier qu'il a été respecté.

Nous savons que c'est la porte ouverte à tous les passe-droits. Nos jeunes collègues AED, recrutés par les chefs d'établissement, préfigurent de cette volonté. Nous y reviendrons dans le point AED.

Nous exigeons que les prérogatives des CAP soient restaurées totalement.

La FNEC-FP FO exige, avec sa confédération, l'abandon de toutes les contre-réformes, à commencer par celle sur les retraites et la loi dite de modernisation de la fonction publique.

La FNEC-FP exige l'arrêt de tous les projets en cours comme

- le projet de loi instituant un emploi fonctionnel de directeur d'école
- le dispositif 2S2C qui menace l'enseignement disciplinaire (dont l'EPS, l'éducation musicale, les arts plastiques...), qui permet de supprimer des postes et qui territorialise l'Ecole

La FNEC –FP-FO revendique l'annulation de toutes les suppressions de postes et de classes et les créations nécessaires.

La FNEC-FP-FO exige le maintien de l'UNSS et des dotations des sections sportives, assurés par des professeurs d'EPS, le maintien et le respect de nos statuts, de nos obligations de service.

La FNEC-FP FO revendique le réemploi de tous les précaires comme, par exemple, les contractuels et les AED.

A l'image des personnels hospitaliers qui ne lâchent rien sur leurs revendications et qui manifestent à nouveau aujourd'hui et qui dénoncent le grand débat sauce hôpital du SEGUR de la santé, la FNEC-FP-FO ne lâchera rien. Elle continuera à organiser la riposte dans l'unité et avec les personnels sans attendre le jour d'après.